

L'appropriation du nouveau référentiel d'évaluation de la HAS en service MJPM



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap

6 rue Catherine de la Rochefoucauld

75 009 Paris

Intra et Inter : sur demande

Prix et dates : page 5

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents.

Autre date sur demande.



EFFECTIF
10 à 15 pers.



NIVEAU
autre formation professionnelle continue



DURÉE
2 jours



MODALITÉS
présentiel

CONTENU DÉROULÉ DE LA FORMATION

Partie 1. Première partie consacrée à la présentation théorique du nouveau référentiel

- Définition des termes incontournables
- Nouveautés Objectifs et attendus

Partie 2. Seconde partie consacrée à la présentation des critères d'évaluation et aux modalités d'application de ces critères au secteur de la PJM

Balayage de l'ensemble des critères d'évaluation avec exemples concrets des modes de preuves à présenter, mises en situation avec les participants, distribution d'un livrable afin d'identifier au mieux les éléments d'évaluation.

Partie 3. Troisième partie consacrée aux points de vigilance à observer et aux questions des participants

- La participation de la personne protégée au processus d'évaluation
- L'amélioration continue de la démarche qualité dans les services de PJM avec notamment l'auto-évaluation...

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tout personnel encadrant et responsable qualité :

- Chef de service
- Directeur(trice)
- Administrateur(trice)
- Responsables qualité

PRÉREQUIS

Avoir pris connaissance des supports de formation, avoir à disposition le référentiel d'évaluation et le numéro FINESS de son établissement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux et les attendus de la nouvelle évaluation HAS.
- Savoir identifier les éléments d'évaluation à présenter conformément aux critères du référentiel.
- Pouvoir construire une démarche d'amélioration continue de la qualité en service PJM.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Jeu ludique

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus : formation@fnat.fr / contact@fnat.fr / 01 42 81 46 11